

Nul n'en doute, et personne, non pas même les plus indépendants, n'oserait heurter de front sa volonté souveraine. Il serait aussitôt brisé, celui qui se permettrait seulement de la méconnaître.

Jamais, depuis l'époque où Rome commandait aux rois et aux princes, on ne vit pareille puissance. Et cette puissance est d'autant plus forte, à cette heure, qu'elle vient de subir victorieusement une crise redoutable.

Après l'affaire des fiches, on croyait la Maçonnerie morte, tout au moins bien malade ; mais, à force d'audace, elle a triomphé de ses ennemis qui déjà sonnaient joyeusement l'hallali.

Le cœur de Pie X

— o —

Étant encore patriarche de Venise, Pie X examinait un jour les travaux que l'on exécutait dans la cour de son palais, lorsque son attention fut attirée par un jeune manoeuvre de maçon, qui portait avec peine, sur ses faibles épaules, un pesant sac de chaux. Le patriarche l'arrête aussitôt, lui fait déposer son fardeau et lui dit : « Va te reposer chez moi, mon enfant, cela suffit pour aujourd'hui, et à l'avenir ne porte plus de si fortes charges. »

Le charitable patriarche ne manqua pas d'adresser un reproche au contre-maître, en lui rappelant l'obligation de se montrer humain avec les enfants.

Une autre fois, Pie X, étant encore archiprêtre, se reposait au village chez l'une de ses sœurs qui y tenait maison de pension. Se trouvant à la fenêtre, il entend tout à coup les cris perçants d'un enfant. Rapide comme l'éclair, il descend dans la rue et court à l'endroit d'où venaient les cris douloureux. Hélas ! que voit-il ! Un homme au comble de la colère qui frappait sans pitié son enfant, âgé de huit ans. Aussitôt il arrache l'enfant des mains de son bourreau, et adresse à ce père indigne la plus sévère correction.

Le coupable fait mine de menacer l'archiprêtre, mais Don Sarto lui mettant la main sur l'épaule lui dit : « Attention, mon ami, rentrez en vous-même : celui qui frappe les enfants de cette manière est un misérable qui ne mérite que le fouet ». Et pour éviter le retour de scènes aussi cruelles, Don Joseph prit l'enfant sous sa protection et le mit en pension à ses frais, dans une pieuse institution.